

Date de la convocation : **vendredi 9 juin 2023**Conseillers en exercice : **19**Date d'affichage du Procès-verbal : **vendredi 16 juin 2023**Conseillers présents : **15**Nombre de procuration : **3**

Le mardi treize juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente-cinq minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Présents : Gérard BANQUET, Alice VILLEMAGNE, Chrystelle LEYRIS, Michel GORDOT, Virginie BOYER (arrivée à 19H03), Daniel SAUVAGE, Céline DURAND (arrivée à 18h48), Christel FIETKAU, Patrick LECOMTE, Nathalie LEFEVRE, José PASQUALETI, Karine COMBE, Yvelise ROPTIN, Yann RICHE, Anthony FERNANDEZ

Absents excusés : Bernard DANIEL, Mickaël DUREZ, Vanessa AIRAL

Absent : David MIDDIONE

Pouvoirs : Bernard DANIEL à Gérard BANQUET, Mickaël DUREZ à Chrystelle LEYRIS, Vanessa AIRAL à Anthony FERNANDEZ

Madame Alice VILLEMAGNE est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mardi 11 avril 2023 est approuvé à l'unanimité

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires des annexes et de tous les projets des délibérations.

INFORMATIONS DIVERSES :

1°) Modalités de distribution des composteurs individuels par Ales Agglomération

Présentation par Gérard BANQUET

D'ici 2026, 20 000 composteurs vont être distribués sur l'agglomération ; cette action se déroulera en plusieurs phases, pour ce premier semestre déploiement de 2 400 composteurs ; chaque foyer qui en fera la demande recevra un pack de « compostage individuel » moyennant une participation financière de 20 € ; pour la commune de Mons la première dotation sera de 41 composteurs ; une fiche de pré-inscription est disponible en mairie ; Alès Agglomération ayant déjà communiqué, plusieurs inscriptions ont déjà eu lieu depuis la fin de la semaine dernière.

Madame LEYRIS propose de demander aux ambassadeurs du tri d'intervenir en même temps pour rappeler les consignes de triage et la sortie des sacs jaunes le mardi soir.

2°) Gestion des plannings des agents

Présentation par Alice VILLEMAGNE

La commune a investi dans un logiciel de gestion de temps « OCTIME » afin de simplifier la gestion des plannings des agents suite à l'annualisation.

3°) Subventions versées aux associations Monsoises

Présentation par Gérard BANQUET

Communication des montants des subventions allouées aux associations qui en ont fait la demande avec un dossier complet ; il est rappelé que les associations ne percevant pas de subvention bénéficient de locaux, de logistique par les agents techniques de la mairie dans le cadre de certaine manifestation, de supports de communication et de secrétariat ; pour l'année 2024, seuls les dossiers reçus complets au plus tard le 31 décembre seront pris en considération.

INFORMATIONS DE DERNIERE MINUTE :

Boule 2000 : prêt du foyer pour un dîner le lundi 26 juin 2023 ; arrêt à 22h00

Tous les membres du conseil municipal valident la demande de cette association.

Rafraichissement des bâtiments communaux : suite à la concertation générale des membres présents, il a été décidé de se baser à une température supérieure à 26°C à l'intérieur des bâtiments, préconisé par le décret n° 2015-1823 du 30 décembre 2015 et mis en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016.

Dossier BATIMAT Distribution : le référé a été plaidé le jeudi 1^{er} juin ; le délibéré sera rendu le vendredi 7 juillet

Adjoint ou conseiller municipal chargé des questions de sécurité : Monsieur Patrick LECOMTE s'est porté volontaire et sera désigné correspondant de la commune.

Réunion avec le Sous-Préfet : Monsieur le Maire relate son entrevue avec Monsieur le Sous-Préfet, Jean RAMPON, en précisant les points les plus importants abordés concernant l'installation du nouveau médecin et la demande de subvention pour la réalisation des travaux de l'extension de l'espace santé, les travaux de réhabilitations des bâtiments communaux en cours d'achèvement, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la salle polyvalente et de l'entrepôt, ainsi que sur le projet de partenariat entre l'Education Nationale et le groupe scolaire et le contentieux avec BATIMAT Distribution.

ORDRES DU JOUR :

1°) Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales pour trois ans (2023-2026)

Membres actuels : José PASQUALETI, Karine COMBE, Mickaël DUREZ, Yann RICHE, Vanessa AIRAL

Renouvellement : José PASQUALETI, Karine COMBE, Daniel SAUVAGE, Yann RICHE, Yvelise ROPTIN

2°) Etablissement de la liste annuelle du jury criminel 2024

Tirage au sort de trois personnes sur la liste électorale par Monsieur le maire.

Ces administrés seront contactés par le secrétariat pour les informer de la procédure à suivre.

3°) Arrivée et installation d'un médecin généraliste sur la commune

Un nouveau médecin démarrera son activité fin décembre ou début janvier dans le cabinet médical de l'espace santé sur la place de la mairie ; l'activité de la cabine de télémedecine sera maintenue

Un avant-projet d'extension du bâtiment actuel a été établi en concertation avec le nouveau médecin et les infirmières de la commune. Il sera composé d'une salle d'attente avec intégration de la cabine de télémedecine, d'un cabinet médical avec deux salles de consultation, d'un bureau d'accueil et d'un local stock et d'un cabinet infirmier avec deux salles de soins, deux locaux de stockage et deux sanitaires permettant d'accueillir les deux équipes d'infirmières.

Le chiffrage de l'avant-projet est en cours afin de pouvoir solliciter des subventions pour une réalisation des travaux en 2024.

DELIBERATIONS :

017/2023 - Approbation de la modification simplifiée n° 1 de la révision générale n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Présentation par Christel FIETKAU

L'objet de cette modification simplifiée portait sur des modifications mineures sur la réglementation écrite et graphique. La DDTM a donné un avis positif mais a émis des remarques sur les clôtures et sur le recul de la PVR de la Fare (loi Barnier)

Un dossier de consultation a été mis à disposition auprès du public du 3 avril au 3 mai 2023, pas de doléances particulières, sauf deux mails nous demandant que certains terrains deviennent constructibles ; aucune réponse favorable n'a pu être apportée car cette modification simplifiée n'est pas adaptée à cette procédure ; pour pouvoir effectuer la modification de zones il faudrait réviser le Plan Local d'Urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté à l'unanimité

018/2023 - Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Présentation par Gérard BANQUET

Au titre de l'année 2023, Le montant de cette redevance est de **234 €**.

Le mode de calcul tient compte du nombre d'habitant et d'un index fourni par le territoire d'énergie.

Il est nécessaire d'établir une délibération pour le versement de cette somme par le trésorier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté à l'unanimité

The first part of the report deals with the general situation of the country and the position of the various groups of the population.

The second part of the report deals with the economic situation of the country and the position of the various groups of the population.

The third part of the report deals with the social situation of the country and the position of the various groups of the population.

The fourth part of the report deals with the cultural situation of the country and the position of the various groups of the population.

The fifth part of the report deals with the political situation of the country and the position of the various groups of the population.

The sixth part of the report deals with the international situation of the country and the position of the various groups of the population.

The seventh part of the report deals with the future of the country and the position of the various groups of the population.

The eighth part of the report deals with the conclusion of the report and the position of the various groups of the population.

The ninth part of the report deals with the appendix of the report and the position of the various groups of the population.

The tenth part of the report deals with the bibliography of the report and the position of the various groups of the population.

The eleventh part of the report deals with the index of the report and the position of the various groups of the population.

019/2023 - Tarif des repas de la fête nationale du 14 juillet 2023

Présentation par Michel GORDOT

Tarifs retenus :

- Adultes : 19,00 €
- Enfants : 10,00 €

Le menu enfant est composé du plat + dessert (menu identique aux adultes sans l'entrée)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté : 2 abstentions (Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ) et 16 votes pour

020/2023 – Ligne de Trésorerie à la caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc

Présentation par Gérard BANQUET

A cause des retards de versement des subventions attendues et afin de pouvoir procéder au règlement des factures d'investissement, il est proposé de mettre en place une ligne de crédit au Crédit Agricole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à dix-neuf heures trente-quatre minutes.

Fait à Mons,
Le mercredi 14 juin 2023

Secrétaire de séance
Alice VILLEMAGNE



Maire et Président de la séance,
Gérard BANQUET

